

## **Pernod Ricard**

Siège social : 12, place des Etats-Unis – 75116 Paris  
Société Anonyme au capital de 411 403 467,60 euros  
RCS : 582 041 943 R.C.S. Paris

---

**Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des paragraphes 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 30 juin 2017**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017

KPMG Audit  
Tour Egho – 2, avenue Gambetta – CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **Pernod Ricard**

Siège social : 12, place des Etats-Unis – 75116 Paris  
Société Anonyme au capital de 411 403 467,60 Euros  
RCS : 582 041 943 R.C.S. Paris

---

### **Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des paragraphes 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 30 juin 2017**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017

---

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Pernod Ricard,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des paragraphes 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 30 juin 2017, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président-Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 30 juin 2017. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des paragraphes 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des paragraphes 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu, et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des paragraphes 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 1 188 827 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des paragraphes 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 20 septembre 2017

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Eric Ropert  
Associé

Deloitte & Associés



David Dupont-Noel  
Associé



Pernod Ricard

KPMG  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

DELOITTE et Associés  
185, Avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine

PARIS, le 29 aout 2017

Messieurs,

Nous vous confirmons que le montant des dons et mécénat versés par la Société PERNOD RICARD SA, au titre de l'article 238 bis du Code général des impôts, s'élève pour l'exercice clos le 30 juin 2017 à :

1 188 827 €

Alexandre RICARD  
Chairman and Chief Executive Officer